

TITRE - Chef de Projet Événementiel



CODE RNCP : 36985

NIVEAU : Titre de niveau 6

CERTIFICATEUR : L'INSTITUT DE L'ÉVÉNEMENT

DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE : 24/10/2022

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 24/10/2025

CODE NSF : 310m - 320m

FORMACODE(S) : 46340

CODE ROME : E1107



LIEN FRANCE COMPÉTENCES : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36985/>

PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

Préalables nécessaires ou indispensables pour bénéficier de la formation : être titulaire d'un bac + 2

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : dossier de candidature, entretien individuel de positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le chef de projet événementiel conçoit une stratégie événementielle et pilote la mise en œuvre des opérations nécessaires à la bonne réalisation de l'événement. Contrairement à de nombreux métiers de la communication, qui peuvent réaliser des tests en amont (tests publicitaires par exemple), le manager de projet événementiel conçoit et produit un événement qui se joue « en direct » le jour j. Salarié d'une agence de communication ou installé à son compte, le chef de projet événementiel assure la relation commerciale avec les clients (entreprises, organisations, institutions), propose une stratégie événementielle et un concept créatif à travers une recommandation. Il met en place des partenariats / mécénats afin de diversifier les sources de financement. Responsable du projet dans sa globalité, il le conduit sur toute la durée tant dans ses aspects organisationnels, logistiques, humains, financiers, temporels, communication... Il met en production l'événement en lien avec des acteurs multiples.

- Apprendre à concevoir des stratégies événementielles et mettre en œuvre toutes les opérations nécessaires à la réalisation d'un événement
- Etablir une relation commerciale avec des clients et leur proposer une stratégie et un concept créatif
- Acquérir des compétences en gestion des aspects organisationnels, logistiques, humains, financiers, temporels, communication.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Accès à l'emploi direct sur les postes suivants :

- Manager / chef de projet événementiel
- Directeur de pôle événements
- Chargé de projets événementiels
- Chargé / Responsable de développement événementiel
- Coordinateur événementiel

VALEUR AJOUTÉE

- accompagnements (point écoute),
- projets pédagogiques,
- partenariats locaux et RENASUP
- réseau d'entreprises
- réseau d'anciens élèves
- semaine professionnelle
- sécurisation des parcours et passerelles

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie – pratique – mises en situation professionnelle – Intervention de professionnels

Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Deux mises en situation réelle (mode projet avec soutenance orale)
 - Bloc 1 : Mise en situation réelle : projet de recommandation écrit préparé pendant la formation et soutenu à l'oral devant des professionnels clients réels (durée) 30 minutes. Temps de préparation 2 mois (travail de groupe) : prise de brief, session de questions-réponses, reformulation du brief, élaboration du concept...
 - Bloc 2 : Mise en situation simulée : étude de cas de 7h* : à partir d'un cas de festival grand public, congrès professionnel, manifestation sportive dans un contexte international....
 - Bloc 3 : Mise en situation simulée : négociation avec un fournisseur fictif - 20 minutes en anglais et en français
 - Bloc 3 : Mise en situation réelle en mode projet (dossier écrit et oral 30 minutes) : Montage d'un dossier de production d'un événement « propriétaire » démontrant la faisabilité technique, financière et sécuritaire du projet événementiel
- Pour valider le titre dans son intégralité, le candidat doit remplir les 3 conditions suivantes cumulées :
 - Avoir obtenu une note minimale de 10/20 à chacun des 3 blocs
 - Avoir obtenu une note minimale de 10/20 au mémoire de fin d'études
 - La certification est obtenue par la capitalisation des 3 blocs
 - Le passage partiel des blocs n'est pas possible.

LIEU DE LA FORMATION

- Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)
28 rue Baudimont à Arras

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Minimum 5 – maximum 15

DURÉE DE LA FORMATION

- 521 heures en centre
- Début de la formation à compter de septembre

ENTREPRISES

- Agences événementielles
- Services événementiels en entreprises ou en collectivités
- Organisateurs de foires et salons
- Parcs d'exposition
- Palais des congrès

PROGRAMME

- Concevoir le concept créatif, le contenu et la mise en scène d'un projet événementiel :
 - Prise d'un brief d'événement auprès d'un client – recueil d'informations
 - Veille quotidienne sur l'actualité événementielle et benchmarking ponctuel en fonction des besoins / secteurs des clients
 - Conception de la stratégie globale et de communication et des mécaniques événementielles
 - Conception et Rédaction de la recommandation événementielle
 - Mesure des résultats d'une opération événementielle
 - Piloter les partenariats/mécénats dans un projet événementiel :
 - Sélection des partenaires – mécènes et communiquer avec eux
 - Construction d'une offre de partenariat standard d'un événement et des stratégies d'activation sur mesure
 - Piloter le projet et la production d'une prestation événementielle :
 - Mise en œuvre de toutes les composantes de la production d'un événement : lieux, conditions d'achats de prestations aux fournisseurs, quantification des besoins, budget, planning, management des hommes, sécurité, communication
- La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Accueil et accès des publics en situation de handicap.
Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation
Service handicap du CFA Jean-Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr
Service mobilité du CFA Jean-Bosco :
mobilité@cfajeambosco.fr

TARIFS DE LA FORMATION

- Coût de la formation : **9491 euros**
Le coût doit obligatoirement être affiché, suivi des mentions ci-dessous :
Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
100 %	0 %	20 %	80 %	80 %

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / * NC Non Connu

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT
17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr
SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT
relations-entreprises@baudimont.com

